

„ tes expatriés à l'occasion de l'édit de Nan-
 „ tes, n'alloit pas au-delà de 50 mille, que
 „ les richesses exportées ne pourroient être
 „ évaluées au-delà de 250 mille livres, ni la
 „ diminution dans les troupes au-delà de 1250
 „ combattans. „

L'équité qui préside à toutes les assertions de l'auteur ne lui permet pas de désavouer les torts des Catholiques ; mais la même équité l'oblige d'observer que ces torts sont *a posteriori*, pour me servir des termes de l'école, & qu'ils dérivent de ceux qu'ils ont essuïés. “ On nous dit que les Catholiques ont eu des torts ; j'en conviens, mais parce qu'ils ont été provoqués, qu'on a voulu, pour ainsi dire, s'introduire dans leurs domaines, changer la religion de leurs peres & les principes constitutifs de leur gouvernement. Ils ont eu des torts, mais jamais ils ne se sont portés à tant d'excès : mais c'étoit en combattant sous l'autorité du Prince & pour le salut de la patrie. Ils ont eu des torts, mais ces torts n'étoient ni dans l'intention du Prince qui leur avoit mis les armes à la main, ni dans l'intention des loix qui punissoient les crimes. Ils ont eu des torts ; oui, Monsieur, & j'ajoute qu'ils en auront toujours dans des tems aussi difficiles, parce qu'il est impossible que le courage soit toujours contenu dans les bornes du devoir ; parce qu'il est impossible que des courtisans adroits & ambitieux ne profitent pas des divisions pour augmenter leur crédit &c. „ On